

ORDER OF REFERENCE

ORDRE DE RENVOI

Thursday, October 14, 1971.

Le jeudi 14 octobre 1971

ORDERED.—That Bill S-19, An Act respecting the Royal Victoria Hospital, be referred to the Standing Committee on Miscellaneous Private Bills and Standing Orders.

Il est ordonné.—Que le Bill S-19, Loi concernant l'hôpital Royal Victoria, soit déferé au comité permanent des bills privés en général et du Règlement.

ATTEST

ATTESTÉ

Le greffier de la Chambre des communes
ALISTAIR FRASER
The Clerk of the House of Commons

Mr. Paul Hutchison, Executive Director, Royal Victoria Hospital; David R. MacDonell, C.P., Parliamentary Agent for the Royal Victoria Hospital; Mr. ...

Mr. Paul Hutchison, Directeur exécutif de l'hôpital Royal Victoria; David R. MacDonell, C.P., Agent parlementaire pour l'hôpital Royal Victoria; M. ...

The Clerk of the Committee read the Order of Reference of Thursday, October 14, 1971, and the Committee proceeded to the consideration of Bill S-19, An Act respecting the Royal Victoria Hospital.

Le greffier du Comité a lu l'ordre de renvoi de jeudi 14 octobre 1971 et le Comité est passé à l'étude de la Loi S-19, Loi concernant l'hôpital Royal Victoria.

On the Preamble
Mr. Allmand introduced Messrs. Hutchison and MacDonald.

Le préambule
M. Allmand présente MM. Hutchison et MacDonell.

Mr. Hutchison made a statement concerning the purpose of Bill S-19.
Mr. Hutchison and Mr. MacDonald answered questions.

M. Hutchison fait une déclaration sur l'objet de la Loi S-19.
MM. Hutchison et MacDonell répondent aux questions.

The Preamble carried.
Clauses 1 to 4 separately carried.
The Title carried.
The Bill carried.

Le préambule est adopté.
Les articles 1 à 4 sont adoptés séparément.
Le titre est adopté.
Le Bill est adopté.

It was agreed that the Chairman report Bill S-19, without amendment.

Il est convenu que le président fasse rapport de la Loi S-19 sans amendement.

At 11:20 a.m. the Committee adjourned to the call of the Chair.

A 11 h 20, le Comité suspend ses travaux jusqu'à l'appel conventionnel du président.

Le greffier du Comité
Fernand Despatie
Clerk of the Committee